



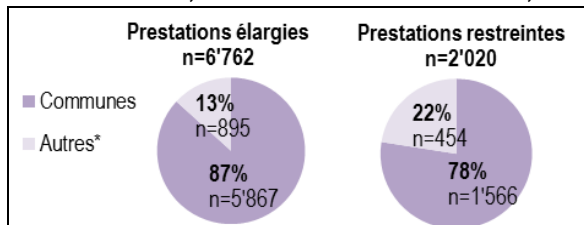
PETITE ENFANCE À GENÈVE : QUELLE OFFRE TERRITORIALE EN 2018 ?

L'offre d'accueil collectif dans le domaine de la petite enfance continue de se développer sur l'ensemble du canton de Genève, toutefois celle-ci présente encore de fortes disparités territoriales.

Les structures d'accueil collectif de la petite enfance sont principalement financées par les communes genevoises, hormis la participation financière des parents¹. À la fin de l'année 2018, sur l'ensemble du territoire cantonal, 87% des places offertes dans les structures d'accueil collectif à prestations élargies² sont subventionnées par les communes. Le restant des places est financé par des institutions de droit public³ ou des entreprises⁴ (9%)⁵, ou ne bénéficie d'aucune subvention (4%).

Entre 2017 et 2018, le nombre de places subventionnées par les communes pour ce type d'accueil est passé, sur l'ensemble du canton, de 5'652 à 5'867 places (+215 places). Pour les autres sources de financement, on comptabilise 895 places, 27 places de plus par rapport à 2017⁶. Les structures à prestations élargies ont accueilli globalement 8'125 enfants en 2018.

Répartition des places offertes dans les structures d'accueil collectif, selon la source de financement, 2018



*Institutions de droit public, entreprises ou aucun financement.

Source : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (décembre).

Fin 2018, on recense 21'145 enfants d'âge préscolaire⁷ résidant dans le canton. Ainsi, les 5'867 places subventionnées par les communes dans les structures d'accueil à prestations élargies représentent une offre de 28 places subventionnées pour 100 enfants d'âge préscolaire⁸.

Ce taux d'offre varie fortement d'une commune à l'autre (cf. Carte 1 et Tableau 1) : la majorité des communes ont un taux se situant entre 10% et 19% (12 communes) ou entre 20% et 29% (17 communes) ; 8 communes ont un taux qui dépasse les 30% (Bellevue, Carouge, Confignon, Plan-les-Ouates, Presinge, Russin, Satigny, Ville de Genève) et 6 communes ne subventionnent aucune place pour ce type d'accueil (Avusy, Céligny, Chancy, Laconnex, Perly-Certoux, Soral, Vandœuvres).

Quant aux places offertes dans les structures à prestations restreintes², 78% d'entre elles sont subventionnées par les communes⁹. Entre 2017 et 2018, leur nombre est resté relativement stable (environ 1'570). Globalement, ces structures ont accueilli environ 3'500 enfants en 2018.

À l'échelle du canton, les 1'566 places subventionnées par les communes en 2018 pour ce type d'accueil représentent un taux d'offre de 7 places subventionnées pour 100 enfants d'âge préscolaire¹⁰. Ce taux varie fortement d'une commune genevoise à l'autre (cf. Carte 2 et Tableau 1) : la majorité des communes ont un taux inférieur à 10% (12 communes) ou compris entre 10% et 19% (14 communes) ; 7 communes ont un taux de 30% ou plus (Anières, Avusy, Cartigny, Collex-Bossy, Jussy, Laconnex, Vandœuvres) et 7 communes ne subventionnent aucune place (Aire-la-Ville, Céligny, Choulex, Dardagny, Grand-Saconnex, Gy, Russin).

Quatre nouvelles structures d'accueil à prestations élargies, subventionnées, ont été ouvertes à la rentrée scolaire 2018 : une à Carouge, une à Chêne-Bougeries et deux en Ville de Genève. À Carouge, l'ouverture de cette nouvelle structure (70 places¹¹) a amélioré l'offre à ses habitants, passant de 29 à 35 places pour 100 enfants d'âge préscolaire. À Chêne-Bougeries, avec l'ouverture d'une nouvelle structure (36 places), le taux d'offre est passé de 19% à 24% dans une configuration où la population d'enfants d'âge préscolaire résidant dans la commune a aussi augmenté (+62 enfants). En Ville de Genève, l'offre continue de progresser et atteint ainsi 36 places pour 100 enfants d'âge préscolaire en 2018.

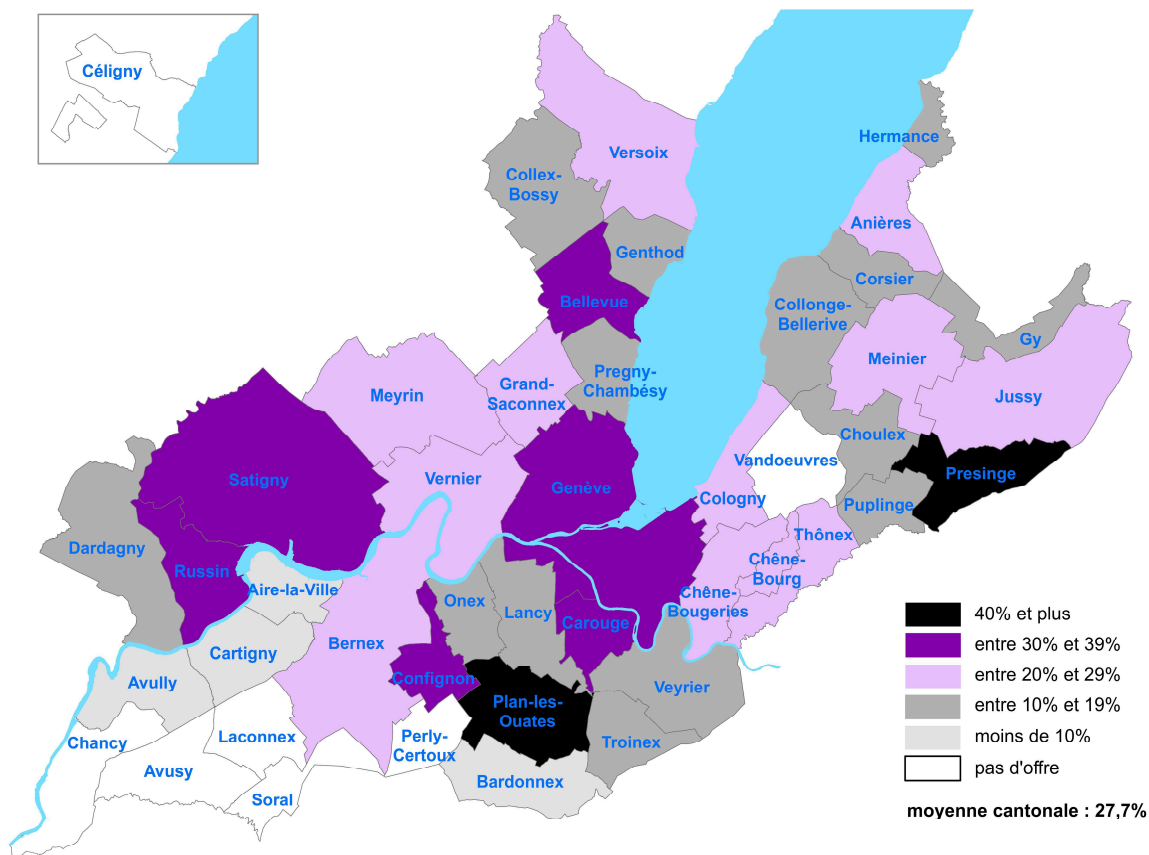
Par ailleurs, à Meyrin, l'offre de places dans ce type de structures a augmenté (+47 places) suite à l'ouverture de deux structures en 2017 qui n'exploitaient toutefois pas encore leur capacité maximale d'accueil ; l'impact sur leur taux d'offre est néanmoins modéré (passant de 23% à 24%) car la population d'enfants d'âge préscolaire de la commune a aussi augmenté (+150 enfants).

Enfin, l'évolution démographique de la population d'enfants d'âge préscolaire, à la hausse ou à la baisse selon la commune, peut avoir un effet important sur le taux d'offre alors que le nombre de places offertes reste similaire.

Alexandre Jaunin, Laure Martz

Les données de cette note sont issues du relevé statistique effectué annuellement (décembre), par l'observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE)¹², auprès de l'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance située sur le canton de Genève.

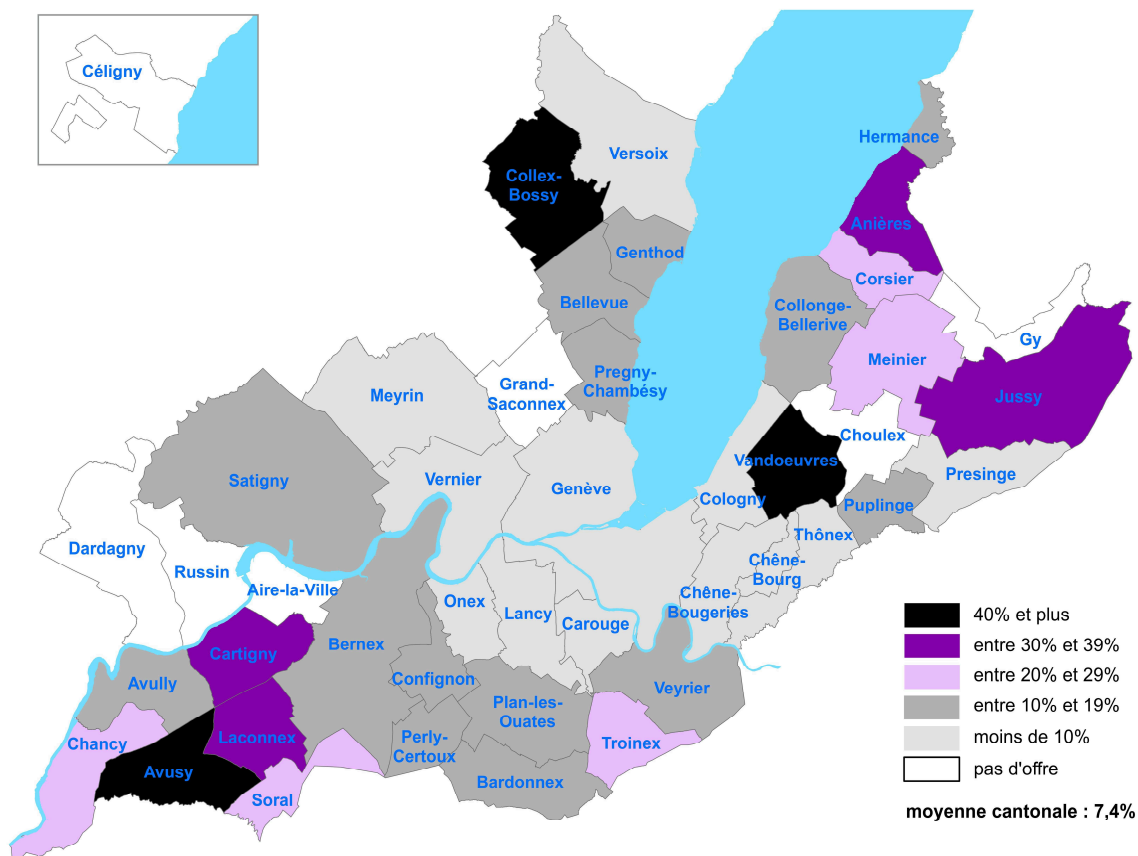
Carte 1. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations élargies, selon la commune de subvention, 2018



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (décembre). OCSTAT - Enfants d'âge préscolaire (décembre).
Carte : B. Engel.

2

Carte 2. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations restreintes, selon la commune de subvention, 2018



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (décembre). OCSTAT - Enfants d'âge préscolaire (décembre).
Carte : B. Engel.

Tableau 1

Population résidente et nombre d'enfants d'âge préscolaire, selon la commune, 2017 et 2018

	Population résidente		Nombre d'enfants d'âge préscolaire	
	2017	2018	2017	2018
Aire-la-Ville	1'164	1'177	41	47
Anières	2'531	2'468	96	90
Avully	1'776	1'757	76	73
Avusy	1'441	1'426	40	37
Bardonnex	2'213	2'295	85	94
Bellevue	3'321	3'271	152	151
Bemex	10'061	10'327	370	382
Carouge	22'631	22'768	1'021	1'044
Cartigny	950	964	41	52
Céligny	793	811	47	47
Chancy	1'681	1'682	94	87
Chêne-Bougeries	11'867	12'239	464	526
Chêne-Bourg	8'708	8'729	367	375
Choulex	1'160	1'188	36	42
Collex-Bossy	1'680	1'672	58	52
Collonge-Bellerive	8'171	8'237	330	323
Cologny	5'512	5'547	273	269
Confignon	4'630	4'646	164	162
Corsier	2'077	2'128	76	79
Dardagny	1'876	1'878	85	83
Genève	202'428	203'113	8'464	8'474
Genthod	2'794	2'823	80	86
Grand-Saconnex	11'982	12'080	441	449
Gy	485	483	16	20
Hermance	1'035	1'075	42	41
Jussy	1'292	1'273	41	45
Laconnex	681	693	25	27
Lancy	32'045	32'994	1'628	1'632
Meinier	2'151	2'142	100	84
Meyrin	24'128	25'219	1'139	1'289
Onex	19'015	18'966	862	798
Perly-Certoux	3'091	3'056	110	112
Plan-les-Ouates	10'748	10'700	440	407
Pregny-Chambésy	3'936	3'690	121	118
Presinge	698	724	23	25
Puplinge	2'438	2'467	127	134
Russin	542	542	17	15
Satigny	4'198	4'203	216	198
Soral	827	860	37	40
Thônex	14'175	14'212	512	503
Troinex	2'413	2'503	92	90
Vandoeuvres	2'547	2'547	91	84
Vermier	35'423	35'073	1'599	1'491
Versoix	13'333	13'450	511	511
Veyrier	11'573	11'650	478	457
Canton de Genève	498'221	501'748	21'128	21'145

Nombre de places d'accueil collectif subventionnées et taux d'offre, selon la commune de subventionnement, 2017 et 2018

Prestations élargies				Prestations restreintes			
Nombre de places		Taux d'offre		Nombre de places		Taux d'offre	
2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
2	2	5%	4%	0	0	-	-
18	18	19%	20%	25	27	26%	30%
1	1	1%	1%	14	14	18%	19%
0	0	-	-	15	15	38%	41%
6.4	7.2	8%	8%	16	18	19%	19%
40.5	45.6	27%	30%	24.1	23.1	16%	15%
78	78	21%	20%	46	46	12%	12%
293	363	29%	35%	83	84	8%	8%
2.4	2.4	6%	5%	16	16	39%	31%
0	0	-	-	0	0	-	-
0	0	-	-	24	24	26%	28%
88	124	19%	24%	22	22	5%	4%
100	99	27%	26%	31	31	8%	8%
8	8	22%	19%	0	0	-	-
10.8	8.4	19%	16%	27	28.4	47%	55%
56	56	17%	17%	33.5	33.5	10%	10%
59	63	22%	23%	19	19	7%	7%
54.6	54.6	33%	34%	32	32	20%	20%
14	14	18%	18%	26	20	34%	25%
15	15	18%	18%	0	0	-	-
2'988.2	3'041	35%	36%	395	395	5%	5%
18	16.9	23%	20%	13.9	13.5	17%	16%
109	119	25%	27%	0	0	-	-
3.5	3.5	22%	18%	0	0	-	-
8	8	19%	20%	0	7	-	17%
11.3	11.3	28%	25%	17	17	41%	38%
0	0	-	-	8.5	8.5	34%	31%
315	315	19%	19%	95.3	96	6%	6%
21.3	21.3	21%	25%	23	23	23%	27%
259	306	23%	24%	76	76	7%	6%
127	127	15%	16%	43.7	45.4	5%	6%
0	0	-	-	18	18	16%	16%
189	189	43%	46%	53	53	12%	13%
18.7	17.2	15%	15%	16	16	13%	14%
10	10.0	43%	40%	2	2	9%	8%
26	26.0	20%	19%	23	23	18%	17%
5	5.0	29%	33%	0	0	-	-
60	60.0	28%	30%	30	30	14%	15%
0	0	-	-	8.5	8.5	23%	21%
118	118.0	23%	23%	25	25	5%	5%
10	10.0	11%	11%	24	24	26%	27%
4	0	4%	-	34	34	37%	40%
299	299.0	19%	20%	74	74	5%	5%
124	124.0	24%	24%	48	48	9%	9%
81	81.0	17%	18%	95	76	20%	17%
5'652	5'867	27%	28%	1'577	1'566	7%	7%

Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (décembre). OCSTAT - Population résidente et enfants d'âge préscolaire (décembre).

Publications de l'OCPE/SRED

- Jaunin, A., Martz, L., (2018). «La prise en charge des jeunes enfants dans le canton de Genève en 2018». *Focus n°16*, décembre. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Martz, L. (2018). «Petite enfance à Genève: quelle offre territoriale en 2017 ?» *Focus n°15*, juin. Genève: OCPE/SRED.
- Martz, L., Jaunin, A. (2018). «Petite enfance à Genève: données statistiques 2017». *Focus n°14*, juin. Genève: OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Brüderlin, M., Jaunin, A. (2017). *Pratiques tarifaires des communes genevoises en matière d'accueil préscolaire. Description des pratiques tarifaires 2015/2016 et simulations des tarifs*. Canton de Genève: OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2016). «Petite enfance à Genève: dépenses consacrées par les familles genevoises pour l'accueil des jeunes enfants». *Focus n°11*, octobre. Genève: OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2015). «Facteurs sociodémographiques influençant le choix d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants». *Focus n°7*, août. Genève: OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2015). «Facteurs sociodémographiques influençant la prise en charge extra-parentale des jeunes enfants». *Focus n°6*, août. Genève: OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2015). «Accueil des jeunes enfants et horaires de travail des parents». *Focus n°3*, janvier. Genève: OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). «Accueil des jeunes enfants: disparités géographiques dans le canton de Genève». *Focus n°2*, novembre. Genève: OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). «Accueil des jeunes enfants: premiers résultats de l'enquête auprès des familles genevoises». *Focus n°1*, octobre. Genève: OCPE/SRED.

Notes

- ¹ Pour les structures d'accueil à prestations élargies, la participation financière des parents est fixée en fonction de leur capacité économique (LSAPE, art.6, al.1).
- ² Dans le canton de Genève, on distingue deux types de structures d'accueil collectif :
- (i) celles à prestations élargies : structures ouvertes au moins 45 heures par semaine et au moins 45 semaines par an, avec un repas de midi proposé ;
- (ii) celles à prestations restreintes : structures ne remplissant pas les trois conditions cumulatives précédentes.
- ³ Les institutions de droit public qui financent des places à prestations élargies en 2018 sont : État de Genève, EPFL, Hospice général, HUG, SIG et Université de Genève.
- ⁴ Les entreprises qui financent des places à prestations élargies en 2018 sont : CERN, CICR, Crédit Suisse, Firmenich, JTI, Procter&Gamble et RTS.
- ⁵ Parmi les places financées soit par des institutions de droit public, soit par des entreprises dans les structures à prestations élargies, près de la moitié relève d'un partenariat avec la Ville de Genève ; c'est le cas aussi pour d'autres grandes communes mais dans une moindre mesure.
- ⁶ Cette augmentation est due l'ouverture à la rentrée scolaire 2018 d'une structure d'accueil privée dans la commune de Lancy.
- ⁷ Enfants âgés de moins de 4 ans révolus au 31 juillet, sans les enfants âgés de 0 à 4 mois (congé maternité).
- ⁸ Le taux d'offre en places d'accueil collectif selon le type de structure d'accueil rapporte, pour une commune donnée, le nombre de places subventionnées par celle-ci au nombre d'enfants d'âge préscolaire résidant dans cette commune.
- ⁹ 18% des places ne reçoivent aucun financement, les 4% restants sont financés par le CERN et l'Université de Genève.
- ¹⁰ Bien que les structures d'accueil à prestations restreintes soient principalement fréquentées par des enfants âgés de plus de 18 mois, le taux est calculé sur l'ensemble des enfants d'âge préscolaire (comme pour les prestations élargies).
- ¹¹ La capacité maximale d'accueil de cette structure est de 84 places, les 14 places restantes seront disponibles en 2019.
- ¹² Ce relevé statistique est assuré depuis 2014 par l'OCPE/SRED et est inscrit dans le Règlement sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (RSAPE - J 6 29.01, art. 29).